



*PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE MEDITERRANEAN*  
*ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA MEDITERRANEE*  
الجمعية البرلمانية للبحر الأبيض المتوسط

**Rapport Exécutif et Conclusions de la 3<sup>ème</sup> session plénière de  
l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM)**

Monaco, 13-15 November 2008

Hotel Fairmont, Monte-Carlo

**Résumé des débats**

La 3<sup>ème</sup> session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, qui a eu lieu du 13 au 15 Novembre 2008, a été accueillie par le Conseil national de Monaco. Le Président du Conseil National a invité les délégués à un diner officiel le soir du 13 Novembre.

La session plénière a débuté le jeudi 14 Novembre, après que les délégués aient entendu les allocutions de bienvenue de M. Stéphane Valeri, Président du Conseil national de Monaco et de Son Altesse Sérénissime Albert II, le Prince souverain de Monaco. M. Radi, Président de l'APM ouvrit la session et lu un message de bienvenue de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies.

Par la suite, les délégués ont eu le plaisir d'écouter les discours d'ouverture de M. Niko Lozancic, Président de la Chambre des représentants de l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine et de M. Alexander Dzasohov, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire de Coopération économique de la Mer noire (APCEMN).

Des discours furent également prononcés par M. Maxwell Gaylard (Coordonnateur Spécial adjoint, des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient - UNSCO) et le professeur Carlo Rubbia, Prix Nobel de Physique (Centre européen pour la Recherche Nucléaire - CERN).

S'agissant des points de substance, les présidents des trois Commissions permanentes ont présenté les travaux de leur Commission respective et ont suggéré un calendrier de travail pour l'année 2009 avant de soumettre à l'Assemblée les projets de rapports et de résolutions pour adoption.

Ainsi, en Assemblée plénière, l'APM a adopté les rapports et les résolutions suivants issus des travaux de la **1<sup>ère</sup> Commission permanente** sur la Coopération en matière de Politique et de Sécurité :

- Le Groupe d'Etude spécial sur l'Energie, « *Energie-Stratégie de sécurisation en Méditerranée* »

- Le Comité Ad Hoc sur le Moyen-Orient: « *La situation au Moyen orient* »

L'Assemblée en session plénière a également adopté les rapports et résolutions suivants issus des travaux de la **2<sup>ème</sup> Commission permanente** sur la Coopération en matière économique, sociale et environnementale:

- Le Groupe d'Etude spécial sur l'Environnement et les Changements climatiques : « *L'Environnement et les Changements climatiques* »

- Le Groupe d'Etude spécial sur la Gestion intégrée des Ressources : « *La Gestion intégrée des Ressources (Eau)* »

- Le Groupe d'Etude spécial sur le Libre-échange : « *Le Libre-échange en Méditerranée.* »

L'Assemblée, en session plénière, a également adopté les rapports et les résolutions suivants issus des travaux de la **3<sup>ème</sup> Commission permanente** sur le Dialogue entre les civilisations et les droits de l'homme:

- Le Groupe d'Etude spécial sur la Liberté Religieuse et le Dialogue des Cultures : « *la liberté religieuse et le dialogue des cultures* »

- Le Groupe d'Etude spécial sur le Genre et l'Egalité des Sexes : « *les questions d'égalité* »

- Le Groupe d'Etude spécial sur les Migrations: « *Les Migrations en Méditerranée*»

Suite à la proposition de la **3<sup>ème</sup> Commission permanente**, les délégués ont convenu à l'unanimité de la création de la **Journée de la Méditerranée**, qui sera célébrée le 21 Mars de chaque année.

Au cours de la plénière, le **projet de Charte de la Méditerranée** a été adopté à l'unanimité. Ce projet, incarnant les principes directeurs et l'esprit de l'APM, a été lancé sur une suggestion du Président Radi et a été rédigé par la délégation française (dirigée par. M. Rudy Salles)

Les délégués ont également examiné et approuvé le **calendrier 2009** qui inclut notamment :

- La réunion du **Groupe de Réflexion sur le Terrorisme** en Turquie le 30 Janvier 2009.
- La réunion du **Groupe d'Etude spécial sur les Changements climatiques** et celui sur la **Gestion des Catastrophes**, qui sera organisé à Chypre en Février 2009 (20-21 février) ;
- La réunion du **Groupe d'Etude spécial sur le Dialogue des Cultures et des Religions** ainsi que celui sur les **Migrations en Méditerranée** ainsi que celui sur le **Genre et l'Egalité des Sexes** qui seront organisés à Rome du 11 au 14 mars 2009.
- Le 21 Mars, l'APM célébrera la première **Journée de la Méditerranée**;
  - une réunion du **Groupe d'Etude spécial sur l'Energie** ainsi que celui sur la Criminalité organisée se tiendra en Égypte à la fin du mois d'avril ;
  - une délégation de l'APM fera une **visite au Moyen-Orient** qui se conclura par une réunion à Amman (Jordanie) le 21 de Mai 2009 ;

- À la fin du mois de Juin (24-26 juin), les 4èmes réunions des **Commissions permanentes** se tiendront à **Lisbonne** au Portugal;

- La **Turquie** accueillera la **IVème session plénière** de l'APM à Istanbul du 1 au 3 Octobre 2009.

Le Président a souhaité connaître les offres d'accueil des  **futures sessions plénières** : **l'Italie** s'est portée candidate pour accueillir la session plénière en 2010 et le **Maroc** a proposé sa candidature pour 2011.

Les délégués ont accepté la demande de la **Roumanie** pour devenir **Membre Associé** à l'APM, et le **statut d'observateur** a été accordé à **l'Union parlementaire de la Conférence islamique**, la **Fondazione Mediterraneo** et à **MEDREG** (Association des Régulateurs méditerranéens de l'Electricité et du Gaz)

L'événement majeur de la 3ème session plénière fut **l'élection du nouveau Président de l'APM**. M. Fabrice Notari (chef de la délégation monégasque) a proposé M. Rudy Salles (France) comme futur Président de l'APM. M. Salles a été élu à l'unanimité des présents.

Les membres du **Bureau, les Présidents et Vice-Présidents des Commissions permanentes** ont également été élus comme suit:

**Pour la région nord Méditerranée :**

Bureau: Vice-présidents, Francesco Amoruso (Italie), Elissaveth Papademetriou (Grèce)

- Président de la 1ère Commission permanente: José Junqueiro (Portugal)
- Vice-président de la 2ème Commission permanente : Jesmond Mugliett (Malte)
- Vice-président de la 3ème Commission permanente : Askin Asan (Turquie)

**Pour la région sud Méditerranée :**

Bureau : Vice-présidents Tayseer Quba (Palestine) et un délégué de l'Algérie (nom à confirmer)

- Président 2ème Commission permanente : Suleiman Ghneimat (Jordanie)
- Président de la 3ème Commission permanente : Titna Alawi (Maroc)
- Vice-président de la 1ème Commission permanente : Chamel Mouzaya (Liban)

Le **Secrétaire général** a présenté le rapport financier pour l'APM pour l'année 2008.

Il a été décidé que l'APM demanderait à devenir membre de la "**Maison des Alliances**".

M. **Abou El Enein** a été nommé "**Ambassadeur itinérant de l'APM**", et les **lauréats des Prix de la Méditerranée de l'APM** ont été dévoilés.

M. Jesmond Mugliett, de Malte, s'est également adressé à l'Assemblée sur le thème de "l'APM, plus près de nos citoyens" expliquant de quelle façon l'APM pourrait devenir plus visible et être directement plus proche des peuples de la Méditerranée.

Enfin, les délégués ont convenu d'un texte définissant et appelant à la reconnaissance du statut de **«réfugié environnemental»** en droit international. Ils ont exprimé le souhait que ce texte soit diffusé au sein des organisations régionales et internationales.

## **1. Allocutions de Bienvenue**

Le Président du Conseil national de Monaco, M. Stéphane Valeri, a accueilli les membres de l'APM au nom de la Principauté de Monaco, du Parlement et du peuple de Monaco. Lors de son discours, le Président ne s'est pas seulement référé à l'importance stratégique de l'histoire de Monaco au cours des siècles, mais aussi à la centralité de Monaco dans les relations diplomatiques de la région. À cet égard, le Président Valeri a présenté le Prince Albert comme étant un fervent partisan des missions et objectifs que défend et promeut l'APM. Il a, de plus, mentionné que toute initiative pour la Méditerranée mérite d'être soutenue et renforcée par la promotion de la compréhension de l'Autre et par la facilitation d'un dialogue constructif.

### M. Abdelwahed Radi, Président de l'APM

Le Président Radi a ouvert la session par la lecture d'un message de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

### Message du Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon

En résumé, le message fait référence à la Méditerranée comme une région offrant un mélange unique au monde de cultures et d'expériences historiques. Dans ce contexte, il est important de développer le dialogue, la compréhension mutuelle et la coexistence pacifique entre les nations, et ces derniers mois, d'importants, quoi que fragiles, développements ont eu lieu dans cette direction: les négociations indirectes entre Israël et la Syrie, avec le soutien de la Turquie, ainsi que l'établissement de relations diplomatiques entre la Syrie et le Liban, et les progrès réalisés entre les deux parties à Chypre en sont des exemples importants. Le Secrétaire général des Nations unies a souligné le rôle important que jouent les parlementaires dans leur collaboration avec l'ONU et a encouragé les délégués de l'APM à continuer à jouer un rôle actif en contribuant à la paix dans la région et a souhaité à l'APM tout le succès possible pour sa session plénière.

Le Président Radi a ensuite souhaité la bienvenue aux membres de la troisième session plénière lors de son Assemblée plénière en remerciant S.E.S le Prince Albert II de Monaco, le Conseil National, le Gouvernement et le peuple monégasque pour leur chaleureuse hospitalité. Il a rappelé aux membres le caractère unique de l'APM : regroupant 25 parlements et représentant plus de 500 millions de personnes en étant le seul forum parlementaire consacré exclusivement à la mer Méditerranée, où ses membres sont représentés sur un pied d'égalité. Il a évoqué le fait que l'APM ait beaucoup progressé depuis ces trois dernières années et en particulier depuis la réunion à Nauplie (Grèce) 2005 où les statuts de l'APM furent adoptés, lesquels transformèrent la CSCM (Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Méditerranée) en une Assemblée parlementaire. La tenue de la session plénière permit l'élection de son premier Président, à Amman (Jordanie) en 2006. L'APM s'est fixée un programme ambitieux avec trois Commissions permanentes chargées de mener à bien les travaux de l'Assemblée (dans les domaines de la sécurité, de l'économie et du dialogue interculturel) et de contribuer à relever les défis dans la

région. Le Président a également évoqué les travaux du Bureau dans le pilotage et la conduite des travaux de l'Assemblée, et a souligné aux délégations l'importance de respecter les engagements financiers afin de garantir la continuité et la stabilité du fonctionnement de l'APM.

Le Président Radi a rappelé la mission de l'APM en conviant les membres de l'Assemblée à respecter leur engagement à résoudre les problèmes de la région, en particulier en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien, la crise alimentaire, et les questions de migration. L'échange et l'ouverture d'esprit régnant au sein de l'APM ont besoin d'être renforcés avec toutes les parties intéressées à dialoguer.

Le Président s'est félicité de l'achèvement du projet de Charte de la Méditerranée qui fixe les préceptes éthiques et à long-terme caractérisant les ambitions de l'APM dans la région méditerranéenne. La Charte sera présentée au cours de l'Assemblée, ainsi que la proposition d'instituer la Journée de la Méditerranée, le 21 Mars de chaque année pour promouvoir la paix, le dialogue et la compréhension dans la région.

Enfin, le Président Radi a conclu en observant que la coopération autour de la Méditerranée est de plus en plus institutionnalisée, et l'Assemblée est de plus en plus respectée et cela en peu de temps en raison de son caractère pluraliste et de son intention de donner un visage nouveau aux questions Méditerranéennes. Les travaux de l'APM sont de s'assurer que cette mer unisse et ne divise pas ses peuples. Il a ajouté que plusieurs pays non méditerranéens ainsi que des organisations régionales et internationales sont intéressés à collaborer avec l'Assemblée.

#### Secrétaire général

Le Dr. Piazzì a pris la parole pour souhaiter la bienvenue et donner la parole à Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II.

Son Altesse Sérénissime Albert II, le Prince Souverain de Monaco salua chaleureusement les participants au nom de la principauté monégasque. Le Prince Albert a mis en avant son plaisir à apprécier la richesse, la diversité et la spécificité des pays de la région Méditerranéenne, tout en soulignant l'énorme travail nécessaire pour permettre d'atteindre l'union dans cette diversité. Il a fait référence à Monaco et à ses principales ambitions politiques pour la mer Méditerranée avec, entre autres, son engagement pour l'environnement, la lutte contre la pollution et la dépollution de la Méditerranée, conformément aux objectifs de l'initiative Horizon 2020, ainsi que l'exploration scientifique, et le développement durable. Monaco est également engagée à réaliser d'importants buts sociaux et culturels dans la région tels que la défense des droits de l'homme et les droits des enfants, la lutte contre la pauvreté et la protection de la diversité culturelle. Du point de vue diplomatique, le Prince Albert a évoqué l'importance de Monaco en tant qu'Etat neutre. Enfin, il était fier que Monaco ait également rejoint le Processus de Barcelone (Euromed) depuis le 13 Juillet 2008, pour devenir le 44<sup>ème</sup> Etat membre, en adoptant une nouvelle démarche quant à la reconnaissance de la responsabilité collective que Monaco doit assumer pour l'avenir de la région.

## Secrétaire général

Le Secrétaire général, au nom de l'Assemblée, a remercié le Prince Albert pour son discours.

## Président Radi

Après une pause pour une photo de groupe des membres présents, la session a repris ses activités par l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour a été adopté et les différents orateurs invités ont pris la parole.

## **2. Allocutions d'ouverture**

### M. Niko Lozancic, Président, Chambre des Représentants de l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine

M. Niko Lozancic a fait part de la solidarité, de l'engagement commun au dialogue interculturel de la promotion de la coopération, de l'état de droit et la démocratie existants en Bosnie-Herzégovine. Il a fait observer que l'échange d'expériences communes ainsi que le renforcement de la compréhension et de la confiance entre les peuples, sont prioritaires.

Le Président a, par la suite, évoqué la récente histoire sanglante qu'a connu la Bosnie-Herzégovine et qui a provoqué des milliers de morts et de blessés en raison d'une animosité et d'une incompréhension mutuelle à très grande échelle. Suite au conflit, les parties impliquées signèrent un accord de paix et bien. Bien que de nombreuses personnes ne soient pas toujours satisfaites de la solution au conflit, le Président se réjouit que la mort et la souffrance ne soient plus d'actualité. Il a souligné l'importance de surmonter le poids des conflits passés, et a rappelé l'importance de la construction d'une paix solide.

En ce sens, la Bosnie-Herzégovine a réussi à établir des institutions démocratiques. Réfugiés et personnes déplacées sont revenus chez eux et la libre circulation des personnes et des capitaux est une réalité. Il y a une seule armée, et un seul service de renseignement contrôlé démocratiquement par le Parlement. Il n'y a pas d'expulsions, ni de destruction, et le pays s'est engagé dans un processus de rétablissement de confiance et de démocratisation, de réforme du système fiscal et de l'éducation ainsi que de la radiotélévision publique. Il existe une seule force de police. La signature d'un accord avec l'UE et le lancement d'un dialogue avec l'OTAN afin de rejoindre ces organisations sont les tâches prioritaires que doit relever le gouvernement en place.

Le Président Lozancic a, par la suite, élargi son discours aux États des Balkans et les a exhortés à faire face aux défis à venir, indiquant que la Bosnie-Herzégovine est fermement résolue à faire partie du monde occidental démocratique, en soutenant un gouvernement démocratique où règne la primauté du droit. Il a renouvelé sa détermination à lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Le président voit en l'APM une occasion de renforcer les liens entre les pays d'un même espace, de s'éloigner de l'individualisme et de forger ainsi la solidarité et de tenter grâce à elle de résoudre nos problèmes communs.

M. Alexander Dzasohov (Vice-Président de l'Assemblée parlementaire pour la Coopération économique de la Mer Noire - APCEMN)

M. Dzasohov a souligné l'importance géopolitique croissante à la fois de la mer Noire et de la mer Méditerranée, qui sont toutes deux des régions avec une histoire riche, mais aujourd'hui aussi des régions avec des problèmes communs, des conflits politiques et connaissant des phénomènes migratoires importants. L'APCEMN a été créée en 1993 et compte actuellement 76 parlementaires venant de 12 Etats membres. Cette organisation aborde les questions de coopération économique qui complètent les relations bilatérales entre les États, et vise à contribuer à la réalisation à une meilleure intégration économique de la mer Noire au sein de l'économie mondiale. Les pays membres de l'APCEMN sont essentiellement considérés comme des pays en transition et cette organisation aborde également les questions de la protection sociale des groupes les plus vulnérables de la société, ainsi que le dialogue entre les cultures et la diversité culturelle.

Les relations avec l'UE figurent parmi les principales priorités de l'APCEMN. Dans cette perspective des objectifs communs entre l'APCEMN et l'APM existent. M. Dzasohov a déclaré que l'accent devrait être mis sur le renforcement de la collaboration et l'interaction à la fois entre les parlementaires et entre les deux secrétariats.

En signe d'amitié, une plaque commémorative a été décernée à l'APM par l'APCEMN.

### **3. Discours des orateurs invités.**

M. Maxwell Gaylard (Coordonnateur spécial adjoint des Nations Unies pour le Processus de paix au Moyen Orient-UNSCO)

M. Maxwell Gaylard a remercié l'APM pour son invitation et a informé les délégués sur la situation actuelle du Processus de Paix au Moyen-Orient. Il a rappelé que l'ONU a toujours souhaité mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens et rendre possible la création de deux États vivant en paix et côte à côte, dans la sécurité et de manière durable conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Depuis la conférence d'Annapolis en Novembre 2007, qui a fixé la « Feuille de Route » pour parvenir à la paix d'ici la fin de 2008 et malgré le fait que ce délai n'ait pas été respecté, d'intenses négociations entre les parties ont reprises, créant une solide plate-forme de dialogue. En effet, selon lui, le processus de paix ne consistait pas seulement en la négociation d'un texte, mais aussi en la création d'un contexte permettant l'amélioration de la situation sur le terrain. M. Gaylard a, par la suite, décrit la situation dans les territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie, où les conditions de vie sont misérables. Toutefois, selon lui, la crise majeure était une crise de la

dignité humaine, puisque le peuple palestinien n'avait pas le droit de circulation, d'autodétermination, et ne pouvait trouver des emplois, ce qui les rendait donc totalement dépendants de l'aide extérieure.

M. Gaylard a également fait référence à la situation politique interne en Palestine et notamment la division entre le Fatah et le Hamas. Il a notamment mentionné que l'ONU appuie le processus de réconciliation menée par l'Égypte et la Ligue arabe. À Berlin (2004) et Paris (2007) ont eu lieu des conférences de donateurs, renouvelant le soutien d'un grand nombre de pays à la Palestine et à la résolution du conflit. M. Gaylard a remarqué qu'il y avait maintenant une forte détermination à construire des institutions étatiques depuis la base menant à un processus d'auto-émancipation qu'appuie le Secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon. Il a également déclaré que l'ONU a élaboré un plan de réponse pour la Palestine avec cinq domaines stratégiques principaux: la gouvernance, la sécurité alimentaire, les services sociaux, les droits de l'homme, et l'aide à la personne.

M. Gaylard a conclu que la tâche à venir reste difficile mais qu'il est nécessaire que tous contribuent à s'assurer que les belligérants restent engagés sur la bonne voie. Il a également offert l'assistance de son organisation pour la visite prévue par une délégation APM dans la région en 2009.

#### Professeur Carlo Rubbia, Prix Nobel de Physique – Centre européen pour la Recherche Nucléaire (CERN)

Le professeur Rubbia a confirmé que l'énergie solaire est un atout majeur pour tous les pays membres de l'APM, et que les énergies renouvelables sont l'un des domaines à fort potentiel de croissance économique. Il a déclaré que la question clé pour l'avenir de l'humanité est l'accès aux sources d'énergie. À l'heure actuelle, l'humanité est très dépendante des combustibles fossiles et bien qu'il y ait encore beaucoup de charbon, il reste néanmoins une ressource limitée dont l'utilisation à l'avenir est discutable du fait des rejets en CO<sub>2</sub> - dont le charbon est à l'origine - et parce qu'il aurait des conséquences dramatiques pour le changement climatique.

En 2050, une réduction progressive de l'usage des combustibles fossiles est prévue, ce qui réduira de moitié les émissions actuelles de CO<sub>2</sub>. Le professeur Rubbia a toutefois souligné que les effets des émissions de gaz à effet de serre vont continuer à persister dans l'atmosphère de la Terre pendant encore des milliers d'années.

Le professeur Rubbia insiste sur le fait que l'avenir des besoins énergétiques de l'homme se trouve dans l'énergie solaire, et que la technologie pour utiliser cette source d'énergie existe déjà. L'énergie solaire dispose d'un potentiel supérieur de production face aux autres sources d'énergies renouvelables comme la biomasse, l'énergie géothermique, l'énergie provenant des éoliennes et l'hydroélectricité. Cette énergie renferme donc un potentiel énorme pour les pays méditerranéens.

L'Espagne produit déjà, à grande échelle, de l'énergie grâce au soleil et les États-Unis sont sur la

même voie. Le nouveau Président des États-Unis a exprimé un grand intérêt pour cette nouvelle technologie, la Chine suit le même chemin.

Au niveau européen, des projets pan-européens d'interconnexion des réseaux électriques doivent être réalisés entre 2020-2050. Le professeur Rubbia a donc jugé que le moment était venu d'examiner sérieusement les solutions alternatives pour nos futurs besoins en énergie. Les plus intéressantes selon lui sont l'énergie solaire et l'énergie nucléaire (même si cette dernière source d'énergie a encore des problèmes résiduels de stockage, de sécurité et d'élimination). Le professeur Rubbia a conclu que nos sociétés développées du point de vue technologique devraient favoriser le changement progressif nécessaire à un usage quotidien du rayonnement solaire pour produire de l'énergie.

#### **4. Rapports de la réunion de la 1<sup>ère</sup> Commission permanente et l'adoption des résolutions**

Le Président Radi a invité l'Assemblée à accepter un changement dans l'ordre du jour en raison d'autres engagements auxquels est contraint M. Abou El Enein (Rapporteur pour le Groupe d'Etude spécial sur l'Energie). M. Abou El Enein, après accord de l'Assemblée, a présenté son projet de rapport et de projet de résolution pour le compte du Groupe d'Etude spécial sur l'Energie avant la présentation du bilan de la 1<sup>ère</sup> Commission permanente par son président, M. Suleiman Ghneimat (Jordanie).

##### Groupe d'Etude spécial sur l'Energie, Rapporteur, M. Abou El Enein (Egypte)

##### *Projet de rapport et projet de résolution: Energie-Stratégie de sécurisation en Méditerranée*

Au lieu de rendre compte de manière détaillée de la substance du projet de rapport et du projet de résolution, dont le contenu avait été adopté lors de la récente réunion de la 1<sup>ère</sup> Commission permanente à Malte le 18 septembre 2008, M. Abou El Enein a préféré se concentrer sur les principales solutions qui doivent être mises en œuvre à la lumière des conclusions tirées par le professeur Rubbia.

Compte-tenu de la récente crise pétrolière, M. Abou El Enein fait valoir que les gouvernements doivent agir rapidement pour garantir la sécurité des pays méditerranéens où le coût du pétrole augmente. Cette année, la crise du pétrole a également conduit à une crise alimentaire que certains gouvernements n'ont pas souhaité juguler en empêchant l'augmentation du prix des matières premières. De plus, tous les indicateurs montrent que nous nous dirigeons vers une crise économique mondiale. Conformément à son rapport, M. Abou El Enein a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer des politiques fondées sur les énergies durables et renouvelables afin qu'elles puissent devenir une alternative efficace en cas de crises pétrolières à venir. Ces autres sources peuvent être d'origine solaire ou éolienne. Le rapporteur a fait observer que certains États de la Méditerranée ont déjà commencé à investir considérablement dans ces énergies alternatives. M. Abou El Enein a exhorté les parlementaires à adopter des politiques énergétiques alternatives par la création de projets communs. Des investissements massifs sont nécessaires pour créer des infrastructures produisant et distribuant ces formes d'énergie, les sources d'énergie elle-même ne

coûtent rien et sont entièrement renouvelables. Les coûts seraient faibles sur le long-terme et se porteraient principalement sur l'entretien et le renouvellement. Le Rapporteur a fait remarquer que les investissements à venir seront en grande partie issus du secteur privé, or les gouvernements devraient également y participer de manière active tant les pays producteurs que ceux consommateurs, avec un objectif commun de production d'énergie propre. Le Rapporteur suggère donc aux parlementaires méditerranéens d'agir en conséquence. Certains pays consacrent actuellement jusqu'à 60% de leur budget d'importation en important de l'énergie. M. Abou El Enein a conclu qu'il était donc impératif d'avoir une stratégie commune pour la Méditerranée, appelant ainsi les gouvernements à agir, notamment par la mise en place d'une Banque d'Investissement pour la Méditerranée.

### Le Secrétaire général

Le Secrétaire général a suspendu la séance du matin afin de permettre aux membres du Bureau de partir à Nice pour afin d'être en mesure de rencontrer le Président français Nicolas Sarkozy, le Président Russe Dimitri Medvedev ainsi que le Président de la Commission européenne José Manuel Barroso.

## **Vendredi 14 Novembre 2008** – *Session de l'après-midi*

Continuation de la présentation du rapport de la 1<sup>ère</sup> Commission permanente et adoption des résolutions

### 1<sup>ère</sup> Commission permanente, le Président, M. Suleiman Ghneimat (Jordanie)

M. Suleiman Ghneimat a réaffirmé que contribuer à trouver une solution au conflit israélo-palestinien était une priorité pour l'APM, et que cela a été l'un des principaux objectifs de la 1<sup>ère</sup> Commission permanente. Au cours de l'année, un certain nombre de conférenciers ont été invités. Ils ont informé la Commission de l'évolution du processus de paix, notamment, S.E. Molly Bordonaro, Ambassadeur des États-Unis à Malte, et Sir John Holmes, Secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires aux Nations Unies (OCHA), M. Holmes s'étant adressé à la Commission par vidéoconférence.

De plus, une réunion internationale des Nations unies et de son Comité pour l'Exercice des Droits inaliénables du Peuple palestinien, s'est tenue à Malte en présence de parlementaires représentant l'APM, en l'occurrence M. Tayseer Quba'a de la Palestine et M. George Vella, de Malte.

Lors de sa deuxième réunion à Malte, en Février, la Commission a eu le plaisir d'entendre les orateurs suivants, **M. Andrea Cellino**, Secrétaire général adjoint de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, **M. Liviu Vedrasco**, Représentant de l'ONU pour le « Pandemic influenza Contingency Plan ». Lors de la 3<sup>ème</sup> réunion des Commissions permanentes, la Commission a entendu **M. Alessandro Ortis**, Président de l'Association des Régulateurs méditerranéens de l'Electricité et du Gaz (MEDREG), **M. Peter Cordina**, Directeur général de la Protection civile maltaise ainsi que le **Dr. Agostino Miozzo**, Directeur des Relations extérieures de la Protection civile italienne.

Le Président a informé les membres que durant l'année 2008, un projet de rapport a été présenté sur la définition du terrorisme par Mme Askin Asan (Turquie). Il a été décidé que ce rapport serait considéré comme un document de travail lors de la poursuite des travaux sur cette question et, jusqu'à ce qu'à la finalisation de son contenu au cours de l'année 2009.

Le Président de la Commission a remercié les rapporteurs des Groupes d'Etudes spéciaux et du Comité Ad hoc pour leur grande contribution à la consolidation du travail de la Commission, et a rappelé les principaux sujets d'intérêt pour la Commission, à savoir:

- Le soutien au processus de paix au Moyen-Orient et la contribution à la recherche d'une solution durable au conflit Israélo- Palestinien ;
- La lutte contre le terrorisme par l'examen de ses causes profondes ;
- Préparer un rapport sur « la criminalité organisée» en 2009 ;
- Développer le thème de l'accès à l'énergie durable et renouvelable en tant que droit de l'homme ;

- Veiller à assurer la sécurité énergétique à travers le développement d'une stratégie régionale de l'énergie et cela par la réduction de la consommation d'énergie et l'utilisation de sources d'énergies renouvelables et durables.

En ce qui concerne le calendrier des événements 2009, le Président de la 1<sup>ère</sup> Commission permanente a suggéré les dates suivantes :

- Début de l'année 2009 - Groupe de Réflexion sur le Terrorisme - Istanbul, Turquie.
- Début avril - Groupe d'Etude spécial sur la Criminalité organisée et Groupe d'Etude spécial sur l'Energie, organisé par le Parlement égyptien. En 2009, le Groupe d'Etude spécial sur l'Energie passera sous la 2<sup>ème</sup> Commission permanente afin de se pencher sur l'aspect économique de cette importante question.
- Organisation d'une visite au Moyen-Orient, suivie d'une réunion du Groupe Ad hoc sur le Moyen-Orient. La Syrie, l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la Palestine se sont déjà félicités de notre visite et ont indiqué qu'ils étaient prêts à lui apporter tout le soutien nécessaire afin d'en faciliter son déroulement avec l'aide des Nations Unies. Les Nations Unies souhaitent aussi offrir leur aide pour que la Knesset participe activement à cette visite.
- Au mois de Juin, le Comité Ad Hoc présentera alors ses travaux lors de la 4<sup>ème</sup> réunion des Commissions permanentes au Portugal.

Les délégués ainsi que les invités ont proposé un certain nombre de sujets clés qui pourraient être examinés de manière plus approfondie au cours des travaux de la Commission en 2009 :

- Création d'un réseau pan-méditerranéen de protection civile ;
- Rédaction d'un rapport spécifique sur le conflit Israélo-Palestinien suite à la visite d'une délégation APM au Moyen-Orient ;
- Création d'un Groupe d'Etude spécial pour traiter de la question de la criminalité organisée,
- Comme cela a été suggéré par un certain nombre de membres au cours des réunions de la 1<sup>ère</sup> Commission permanente à Malte le 18 septembre 2008, celle-ci devra également s'attaquer à des questions liées à l'évolution du processus de réunification Chypriote ainsi que de la situation au Kosovo et des réfugiés en Serbie.

#### Comité Ad Hoc pour le Moyen-Orient, Rapporteur, M. George Vella (Malte)

*Projet de rapport et projet de résolution sur les travaux du Comité ad hoc sur le Moyen-Orient en 2008 :*

M. Vella a déclaré qu'il ne serait pas nécessaire de lire le contenu du projet rapport et de résolution, que les membres connaissent déjà. Le rapporteur n'a pas l'intention de rappeler de manière exhaustive la situation actuelle et les initiatives passées pour le processus de paix au Moyen Orient, la communauté internationale est bien consciente des problèmes qui existent aujourd'hui. Il a également rappelé aux membres que l'objectif du projet de rapport et la

résolution ne sont pas de trouver des solutions au conflit du Moyen-Orient, mais ont pour but de réfléchir sur le rôle que l'APM pourrait jouer. Cela en contribuant à faciliter la résolution des conflits par le biais d'une réflexion et d'une sensibilisation à ces questions, afin d'agir comme un catalyseur pour de nouvelles approches et donner à l'APM un rôle moteur dans la promotion de la cohabitation pacifique.

M. Vella était aussi de l'opinion que le future de cette situation dépend de la manière dont sera résolu le conflit entre le Fatah et le Hamas, ainsi que de l'approche adopté par le nouveau Président américain, Barack Obama au Moyen Orient et de la situation entre l'Iran et l'Irak.

Enfin, le Rapporteur a conclu qu'à long-terme la solution au conflit dépend de la solidité du dialogue.

2<sup>ème</sup> Commission permanente sur la Coopération économique, sociale et environnementale, la Présidente, Mme Dubravka Suica (Croatie)

La Présidente de la 2<sup>ème</sup> Commission permanente présente ses excuses pour ne pas avoir été en mesure de garantir la continuité de sa présidence en 2008, en raison d'élections parlementaires en Croatie, et a remercié ses collègues, M. Tadzait Salah (Algérie) et Mme Elsa Papademetriou (Grèce) pour l'avoir remplacée au cours de l'année.

La Présidente a fait observer que pendant l'année 2008, grâce à ses Groupes d'Etude, la Commission a élaboré un certain nombre de résolutions et de rapports. Plus précisément, la Commission a entendu les discours des conférenciers invités, notamment, **M. Paolo Garonna**, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, **M. Paul Mifsud**, coordinateur du Plan d'action pour la Méditerranée, l'économiste **Dr John Grech**, s'exprimant au sujet de la proposition de mise en place d'une banque pour la Méditerranée et **Mme Asma Chraïbi**, conseillère auprès de **M. Mohammed Ameer**, ministre responsable de la communauté marocaine à l'étranger.

Mme. Suica a fait observer que lors de sa réunion du 17 Septembre 2008 à Malte, la 2<sup>ème</sup> Commission permanente a approuvé tous les projets de résolutions et rapports des trois Groupes d'Etude :

- L'Environnement et les Changements climatiques (Mme. Elissavet Papademetriou, Grèce);
- La Gestion de Ressources intégrées (Eau) - (Mme. Paulette Brisepierre, France);
- Le rapport sur le Libre échange en Méditerranée : Forces, Faiblesses, et Développement.

Les principaux points de discussion au cœur de la 2<sup>ème</sup> Commission permanente concernent :

- La recherche de solutions pour combler l'écart économique et les disparités démographiques entre le Nord et le Sud grâce à l'attrait d'investissements étrangers et d'échange de ressource entre le Nord et le Sud.

- l'Organisation d'un forum méditerranéen de haut niveau en 2009 par le Secrétariat (éventuellement en collaboration avec la Banque mondiale);
- La gestion de l'eau doit être développée à partir d'une perspective à long terme et considérée comme un enjeu stratégique, y compris transfrontalier, cette gestion de l'eau doit tenir compte de la démographie et les concentrations de population.
- Faire de l'environnement une priorité nationale sur l'ordre du jour des gouvernements ;
- faire un usage efficace des ressources renouvelables (notamment d'origine éolienne et solaire) disponible dans la Méditerranée et d'investir dans la technologie nécessaire;
- Développer une recommandation qui sera soumise à l'UE et aux Nations Unies en reconnaissant le terme «réfugiés environnemental» dans les conventions internationales.

En ce qui concerne son action pour 2009, la Commission a identifié les dates suivantes:

- À la fin du mois de Janvier 2009 aura lieu la réunion du Groupe d'Etude spécial sur l'Environnement et les Changements climatiques avec la participation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (probablement à Chypre);
- À la même date, aura lieu la première réunion du Groupe d'Etude spécial sur la Gestion des Catastrophes (probablement à Chypre);
- A la mi-février aura lieu la réunion du Groupe d'Etude spécial sur le Commerce dans la Méditerranée, avec de nouveaux sujets tels que les transports maritimes et / ou petites et moyennes entreprises.

Groupe d'Etude spécial sur l'Environnement et les Changements climatiques, Rapporteur, Mme Elsa Papademetriou (Grèce)

*Projet de Rapport et projet de résolution sur l'Environnement et les Changements climatiques*

Plutôt que de présenter en détail la teneur du projet de rapport et le projet de résolution, Mme Papademetriou, fait expressément référence aux modifications intégrées dans le projet de texte final sur la base des observations des membres présents à la 3<sup>ème</sup> réunion des Commissions permanentes à Malte en Septembre 2008.

Le Rapporteur a fait spécifiquement référence à la grande qualité des contributions des orateurs invités à la réunion d'Athènes. Ceux-ci étaient **Paul Mifsud**, Coordinateur du Plan d'action pour la Méditerranée (MAP) de Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), Dr. **Michael Scoullou**, Professeur de chimie de l'environnement à l'Université d'Athènes et le président du Bureau Méditerranéen d'Information - ECSDE parlant au sujet des défis énergétiques pour la Méditerranée, et le professeur **Osman**, Président de l'Égypte Energy Association et membre de l'Institut mondial de l'énergie, professeur en énergie électrique, prenant la parole sur le thème des énergies de remplacement en Méditerranée. Ces interventions et les débats qui les suivis ont contribué à l'élaboration du rapport et des résolutions présentés à l'Assemblée.

Le Rapporteur a notamment fait référence à un petit amendement, qui a été adopté, pour

demander un dialogue sincère sur la question de l'énergie nucléaire, avant que le Commission ait approuvé à l'unanimité le projet de résolution.

Le Rapporteur a par la suite défini le concept de «réfugié environnemental». Le Rapporteur a proposé que l'APM puisse distribuer un document relatif à cette question à l'UE ainsi qu'aux organismes des Nations Unies, afin de leur demander de reconnaître leur statut juridique au regard du droit international. À l'heure actuelle, les réfugiés environnementaux ne sont reconnus par aucune convention internationale.

Groupe d'Etude spécial sur la Gestion intégrée des Ressources, Rapporteur, Mme Paulette Brisepierre (France)

*Projet de rapport et projet de résolution sur la gestion intégrée des ressources (Eau)*

M. Jacques Blanc s'est fait le porte-parole de Mme. Paulette Brisepierre, qui n'a pas été en mesure d'assister à la session plénière s'étant retirée de la vie politique française. Il a également remercié M. Ridha Bouargoub (Tunisie), qui a remplacé Mme. Brisepierre à Cannes ainsi qu'à Malte.

M. Jacques Blanc fait tout d'abord référence à la réunion et à la participation du Groupe d'Etude spécial au **Symposium International de l'Eau de Cannes** (Juin 2008), avant de se concentrer sur quelques-unes des principales questions dont traite le projet de rapport et de résolution. Il a fait des observations sur le fait que dans certaines parties de la Méditerranée (Sud et Est), il y a eu une augmentation spectaculaire de la demande en l'eau en raison de la croissance démographique, des migrations massives, de l'irrigation pour l'agriculture et du tourisme, qui conduit à une augmentation de la consommation des ressources naturelles. Ce fait, combiné avec les conséquences du changement climatique se traduira par de graves pénuries d'ici à 2025. Le rapport suggère que l'une des possibilités pour faire face à cette pénurie est en premier lieu de rationaliser la gestion de l'eau plutôt que de trouver des moyens d'augmenter l'approvisionnement. La résolution demande des mesures pour améliorer la gestion de l'eau au niveau local et régional, ainsi que l'utilisation et l'incorporation des eaux usées, la décontamination et le recours accru à des cas de dessalement de l'eau. Des économies en la matière peuvent également être réalisées par une sensibilisation accrue à ces questions.

Groupe d'Etude spécial sur le Libre-échange, Rapporteur, M. Milan Cvikl (Slovénie),

*Projet de rapport et projet de résolution sur le libre-échange en Méditerranée*

Mme. Dubravka Suica (Croatie) a présenté les excuses du Rapporteur, Mr. Milan Cvikl pour son absence. Mme. Suica prenant la parole au nom du Rapporteur a fait observer que les membres avait déjà connaissance du contenu du projet de rapport et de résolution et que le document d'information pour le rapport a été présenté à la Commission en Mars. Mme. Suica a fait référence au fait que le rapport évalue les avantages et les inconvénients du libre-échange et reflète pleinement les observations des membres lors des précédentes réunions. Il appelle les

gouvernements à établir une zone de libre-échange, et à mettre en place une banque méditerranéenne d'investissement.

3<sup>ème</sup> Commission permanente sur le Dialogue des Civilisations et les droits de l'homme,  
M. Francesco Amoruso (Italie)

M. Amoruso a invité l'Assemblée à remercier le sénateur Saporito, qui a non seulement effectué un travail important en présidant la commission, mais dont la vision, le dévouement et la sagesse ont également joué un rôle à la mise en place de l'APM elle-même.

M. Amoruso a souligné le fait qu'en 2008 le 3<sup>ème</sup> Commission permanente a mis en place trois Groupes d'Etude spéciaux, sur la liberté religieuse et le dialogue des cultures, sur le genre et l'égalité des sexes, ainsi que sur les migrations. Le Président a mentionné l'existence de nombreuses synergies dans le cadre de ces questions entre les travaux des trois Commissions permanentes. Il serait important de poursuivre la nature complémentaire des travaux.

Au cours des réunions de la Commission, d'importantes contributions avaient été faites par des Conférenciers invités, **Mme Asma Chraïbi**, conseillère de M. Mohammed Ameer, ministre responsable de la communauté marocaine à l'étranger, **M. Peter Schatzer**, Directeur du Bureau régional de la Région de la Méditerranée de l'Office International des Migrations (OIM), **M. Charles Pace** (Professeur, Université de Malte), **M. James Carabott** (Chercheur et analste au Parlement maltais) , **Mme Fifi Benamou** (Conseil de l'Europe, North-South Center, coordinateur du programme culturel transméditerranéen), ainsi que **M. Guigui**, Président du Comité israélite de Fès, Oujda et Sefrou, et **M. Noureddine Bouchkouj**, Secrétaire général de l'Union Inter-Parlementaire Arabe.

Les principales questions traitées au cours de l'année 2008 par les Groupe d'Etude ont été les suivantes:

- La création et le lancement d'un réseau entre les jeunes de la Méditerranée, ainsi que la création de la Journée de la Méditerranée le 21 Mars chaque année;
- En ce qui concerne les questions relatives au genre et à l'égalité des sexes, les principaux sujets avaient pour thèmes la Reproduction, la responsabilisation économique, politique et éducative, le suivi de la situation des femmes palestiniennes dans les territoires occupés, la décision de mettre en place une base de données sur l'égalité des sexes dans les États membres de l'APM. Cette base de données comprendra également des statistiques sur la participation des femmes à la vie politique et les progrès accomplis dans le sens de la participation des femmes à des postes à haut niveau de decision;
- L'adoption du "Programme de Fès" établissant une série de manifestations culturelles et éducatives avec des propositions visant à promouvoir le dialogue interculturel et interreligieux;
- Au sujet des migrations, la question devrait être examinée de pair avec la question générale du développement dans la région méditerranéenne. Cela afin de travailler en vue de co-responsabiliser les pays méditerranéens du Nord et du Sud, assurer la protection

des droits de l'homme des immigrants, et permettre le développement d'une politique régionale pour la gestion d'une migration qui tient compte du développement durable dans une perspective à long terme.

Le plan d'action pour l'année 2009 propose les réunions suivantes :

- Mi-Mars, les réunions, à Rome, du Groupe d'Etude spécial sur le Genre et l'Egalité des sexes, du Groupe d'Etude spécial sur le Dialogue interculturel et interreligieux et du Groupe d'Etude spécial sur les Migrations dans la Méditerranée.

D'autres suggestions pour le calendrier 2009 ont été faites dont notamment la mise en place d'un point de contact pour veiller à ce que les questions de genre et d'égalité des sexes soient traitées comme des questions transversales à tous les niveaux du travail effectué par les diverses commissions. Il a également été suggéré qu'une attention particulière soit accordée à la question de la migration forcée, qui devrait également inclure l'examen de la situation de la Serbie.

Groupe de travail spécial sur la liberté religieuse et le dialogue des cultures, Rapporteur, Mme Sonia Sanfona (Portugal)

*Projet de rapport et projet de résolution sur la liberté religieuse et le dialogue des cultures*

Le Rapporteur a informé les membres que le premier projet de rapport a été préparé avec les contributions faites lors de la réunion du Groupe d'Etude à Fès, et la version actuelle du rapport a été rendu possible grâce à des observations et des idées de ses membres. Le rapport a été approuvé lors de la 3<sup>ème</sup> réunion des Commissions permanentes à Malte du 17 au 19 Septembre. La philosophie sous-jacente à ce projet de rapport et de résolution est que le droit à la liberté religieuse doit toujours exister et doit de ce fait être protégé, que toutes les cultures sont uniques et ont le droit de coexister l'une avec l'autre. Aujourd'hui, les conflits sont causés par une ignorance et un manque de connaissance des un par rapport aux autres. Il est de la responsabilité de l'APM de remédier à la survenance de ce type de problème. En priorité, l'APM devrait favoriser la poursuite de sensibilisation aux cultures ainsi qu'aux différentes croyances religieuses à travers le dialogue. L'éducation doit jouer un rôle de premier plan en permettant une meilleure compréhension de l'autre.

Le Groupe d'Etude spécial a proposé un certain nombre d'actions visant à améliorer la compréhension commune et combler ce fossé ciblant, l'éducation des enfants, la création d'une " journée de la Méditerranée ", etc. Ces programmes devant également viser les enseignants. Ces actions doivent être mises en œuvre sous le nom du " Programme de Fès ".

Le projet de résolution encourage un certain nombre de mesures à être prises dans cette direction en se concentrant principalement sur les jeunes mais aussi les éducateurs eux-mêmes. Il a également été convenu que des mesures devraient être prises pour rendre les médias plus sensibles à ces questions.

Groupe d'Etude spécial sur le Genre et l'Egalité des sexes, Mme Askan Asan (Turquie)

Projet de Rapport et projet de résolution sur le genre et l'égalité des sexes. Mme Asan a indiqué que le projet de rapport et de résolution a été modifié pour tenir compte des observations des membres et a été approuvé à l'unanimité lors de la session du 19 Septembre de la 3<sup>ème</sup> Commission permanente de Malte.

La résolution précise que l'égalité entre les sexes est un élément fondamental et inaliénable des droits de l'homme, et l'accès à l'éducation est un pré-requis pour l'égalité et l'autonomisation des femmes. Certaines femmes ont un manque d'accès à l'éducation en particulier dans le sud de la Méditerranée. Les femmes continuent d'être victimes de la violence et des conflits armés. Des mesures doivent être prises pour donner aux femmes une représentation plus équitable au sein des Parlements et de la vie publique. L'APM soutient les actions visant à mettre en œuvre des politiques promouvant l'autonomisation des femmes à un haut niveau décisionnel.

Groupe d'Etude spécial sur les Migrations, Rapporteur, Mme Vasso Papandreou (Grèce)

*Projet de Rapport et le projet de résolution sur les migrations dans la région de la Méditerranée.*

Mme Papandreou remercie M. Titna Alaoui pour l'avoir remplacée lors de la 3<sup>ème</sup> réunion des Commissions permanentes à Malte du 17 au 19 Septembre.

Le point de départ du projet de rapport et la résolution est que la migration est une question qui concerne tous les pays de la Méditerranée tant que en terme de pays d'origine, de transit ou de destination. L'Afflux massif d'immigrants ces dernières années a conduit à une augmentation de la xénophobie et du racisme, et il a été estimé que les États membres doivent faire plus pour promouvoir une image positive des migrants dans les pays d'accueil. Les médias pourraient jouer un rôle important à cet égard. Une politique à l'échelle régionale est donc nécessaire pour gérer les migrations. Celle-ci devrait finalement prendre en considération le développement durable à long terme pour résoudre en Méditerranée les problèmes de migration. Par l'intermédiaire de leurs parlements nationaux respectifs, les membres de l'APM pourraient jouer un rôle important de promotion de la tolérance et le respect.

La régularisation des immigrés a également été considérée comme une priorité, car cela mène à une normalisation des modes de vie, à un bénéfice pour le système fiscal des pays d'accueils, et, à terme, donner une vie meilleure, chose à laquelle aspire les migrants. Il a été souligné qu'une nouvelle catégorie de migrants va apparaître celle dite des «réfugiés environnementaux». Or les instruments juridiques nécessaires pour protéger cette catégorie manque. Enfin, la société multiculturelle est une réalité pour toutes les sociétés méditerranéennes et des programmes éducatifs doivent promouvoir le multiculturalisme auprès des jeunes générations.

Lors de la présentation, la délégation palestinienne a demandé pourquoi sa demande d'inclure une référence à la migration forcée des Palestiniens a été omise. Le Secrétaire général a informé les membres que M. Titna Alawi (suppléant du Rapporteur) a fait une note spéciale sur la

question de la migration forcée (point 10 du projet de résolution) et cette question sera abordée prioritairement dans l'ordre du jour de 2009.

Tous les projets de résolutions ont été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée plénière.

## **5. Lancement de la Journée de la Méditerranée**

Mme Papademetriou (Grèce) informa l'Assemblée que suite à une recommandation incluse dans le document stratégique de l'APM pour la période 2008-2012, la 3<sup>ème</sup> Commission avait décidé de lancer la Journée de la Méditerranée, laquelle se tiendrait le 21 mars de chaque année.

Son principal objectif est la promotion des caractéristiques communes à la région. L'APM est en effet composée d'élus de la région qui sont intimement convaincus qu'une intégration vers un plus grand respect des cultures, des idées et des aspirations diverses est possible.

Le Rapporteur indiqua que la Méditerranée gagnait en visibilité et que les populations qui vivaient autour de la Méditerranée devenaient ainsi des acteurs du développement social et géopolitique au niveau régional, arabe, européen ainsi qu'un niveau global.

Le thème de la première célébration de cette Journée de la Méditerranée, le samedi 21 Mars 2009, sera « des Valeurs et des Aspirations communes ». Ce thème reflétait la philosophie sous jacente à l'APM et s'adressait particulièrement aux jeunes de la région.

Mme Papademetriou indiqua que cette journée sera dédiée à l'intégration, l'unité et la diversité. Les membres ont été invités à réfléchir sur la façon dont ils pourront communiquer ce message et aux initiatives qui pourront être menées au niveau national. Elle conclut en indiquant que le Secrétariat de l'APM au début de 2009 consolidera les idées proposées et définira une série de propositions à partager entre tous les Etats-membres afin de donner de la force et de la visibilité à ce projet.

## **6. Présentation de la Charte de la Méditerranée**

M. Rudy Salles a souligné que la rédaction du premier projet de « la Charte de la Méditerranée » fut pour lui un honneur. Il a rappelé que le Président Radi a voulu consacrer les principes fondateurs de l'APM par le biais d'un document bien plus important qu'une simple énumération des objectifs de l'Assemblée. C'est pourquoi, le Président Radi avait proposé le lancement de « la Charte de la Méditerranée ».

M. Rudy Salles a saisi l'occasion de cette présentation afin de suggérer aux délégués de l'APM que le Président Radi puisse se voir attribuer la qualité de « Président d'Honneur de l'APM ». Proposition acceptée à l'unanimité.

M. Salles a, par la suite, décrit le processus de rédaction de la Charte et a remercié les pays membres pour leurs contributions ainsi que le Secrétariat. Lors de la réunion du Bureau à Rabat, le 7 Octobre 2008, il avait été décidé de structurer le document en deux parties qui sont la Charte

à proprement parler et une annexe, afin de pouvoir distinguer les principes que l'APM promeut et la manière dont elle souhaite les soutenir.

M. Salles a également indiqué que certaines modifications mineures ont été suggérées, et ont été intégrées dans le projet de Charte à la suite de la réunion du Bureau le jour précédent.

Ainsi la Charte donne d'abord un aperçu historique de la région, du rôle des ses civilisations au fil des siècles. Cela ayant conduit à la formation d'un homme avec des valeurs communes: un processus évolutif menant à l'unité dans la diversité. Elle met également en évidence la continuité des échanges économiques, du dialogue politique et de l'interaction sociale, autour d'un patrimoine et de valeurs communes. Toutefois, cette unité a été éclipsée au cours du siècle dernier par un nombre croissant de défis dont un climat de tension important au Moyen-Orient. Il faut y ajouter aussi l'écart de développement croissant entre le Nord et le Sud, la pression démographique et les migrations économiques, ainsi que les divisions fondées sur des convictions religieuses et les préjugés culturels.

En tant qu'organisation, l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée se fixe l'objectif de relever ces défis pour donner une nouveau souffle à l'héritage méditerranéen. La Charte consacre donc le principe fondamental que toutes les mesures prises par l'APM seront fondées sur le principe de démocratie en souscrivant aux valeurs que promeut la Charte des Nations Unies, la «Déclaration universelle de la démocratie" de l'UIP, et la Déclaration de l'UIP sur les "critères pour des élections libres et équitables".

Dans ses relations internationales, l'APM respecte et appuie les principes suivants :

- Règlement pacifique des différends et conflits ;
- Respect de la souveraineté des États et mise en œuvre de la « responsabilité de protéger » défini par la résolution 1674 du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
- Soutien aux traités de désarmement et de non-prolifération concernant la région, tels le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et le traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) ;
- Condamnation sans réserves du terrorisme sous toutes ses formes ;
- Condamnation de toutes les occupations ;
- Soutien au processus de paix mis en œuvre dans la région, en particulier au Proche-Orient, où l'objectif est de parvenir, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à un règlement juste et durable du conflit, avec la constitution de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans des frontières sûres et reconnues.
- Adhésion aux principes de la Charte de Carthage sur la tolérance en Méditerranée et soutien aux initiatives qui, telle l'Alliance des civilisations, visent à développer la compréhension mutuelle et à favoriser un dialogue apaisé et constructif entre les cultures et les religions

L'annexe à la Charte adopte une approche plus pragmatique et tout aussi importante, en offrant une partie plus substantive. Celle-ci énonce les objectifs de l'Assemblée. En tant que telle, l'APM est le seul forum parlementaire représentant tous les pays de la Méditerranée sur un pied d'égalité. Un des objectifs de l'APM est de faire de la Méditerranée une zone de paix, de compréhension mutuelle et de prospérité. Ce document met également l'accent sur l'égalité entre tous les membres de l'APM. En outre, l'annexe indique le champ d'actions de l'Assemblée.

Pour conclure, la Charte de la Méditerranée met en avant notre patrimoine, notre identité et l'avenir que nous souhaitons lui donner.

### **Débat de l'Assemblée sur la Charte de la Méditerranée**

La délégation jordanienne a félicité M. Salles pour avoir élaboré un tel document. Toutefois, une question sémantique persiste concernant la référence aux «trois religions du Livre» ou «religions bibliques» en effet cela a conduit à une ambiguïté dans la traduction du projet de Charte en arabe. Il a été suggéré que les références aux religions bibliques, soit remplacé par le terme «trois religions monothéistes». Suggestion qui a été approuvée par tous les membres.

En outre, les délégations jordanienne et syrienne ont soulevé une autre question sémantique à savoir comment se référer à la situation au Moyen-Orient. La traduction en français fait référence au « Proche-Orient» or en anglais il est commun de se référer au conflit au « Moyen-Orient ». En outre, la question a été posée de savoir s'il devait être fait référence au conflit «israélo-palestinien» ou « israélo-arabe » en raison de l'occupation du Golan et des territoires libanais des fermes de Chebaa. Il a été convenu que le texte fasse référence au conflit du « Moyen-Orient », et évite toutes références explicites au conflit Israélo-palestinien ou arabe.

La délégation libanaise a également demandé que le projet Charte puisse inclure une demande de retrait immédiat du Liban des Israéliens. Toutefois, il a été souligné que, que ce texte devait refléter les objectifs généraux des États membres et donc rester général afin de donner un esprit intemporel au texte. À cet égard, M. Rudy Salles a ajouté que tous les membres ne sont que trop conscients des problèmes spécifiques existants au Moyen-Orient, et a rappelé que soulever ces questions était du ressort des Commissions permanentes.

La délégation serbe a signalé une erreur concernant une date dans le projet de Charte se référant à la division de l'Empire romain.

Le Président Radi a alors proposé que le projet de Charte soit adopté par les membres de l'APM, ce qui a été fait à l'unanimité.

### **7. Programme de travail de l'APM en 2009.**

Le Secrétaire général s'est félicité de l'intérêt manifesté par le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à collaborer avec l'APM. Cela est considéré comme une

bonne chose pour la visibilité de l'APM et pour le développement de son rôle principal comme acteur dans les domaines de la coopération parlementaire et de la diplomatie interparlementaire. Deux commissions de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (migration et de l'environnement) tiendront des réunions communes avec l'APM en 2009. Lors de son 3ème Sommet à Varsovie en 2005, le Conseil de l'Europe a affirmé son engagement à créer un nouveau dialogue avec la Méditerranée.

En 2009, les réunions des trois Commissions permanentes, et des Groupes d'Etudes spéciaux ainsi que des Commissions Ad Hoc auront lieu en dehors de Malte:

- La réunion du Groupe de Réflexion sur le Terrorisme aura lieu en Turquie le 30 Janvier 2009.
- La réunion du Groupe d'Etude spécial sur les Changements climatiques et la gestion des Catastrophes, ainsi que celui sur le Genre et l'Egalité des Sexes qui sera organisé probablement à Chypre en Février 2009 ;
- La réunion du Groupe d'Etude spécial sur le Dialogue des Cultures et des Religions ainsi que celui sur les Migrations en Méditerranée qui sera organisée à Rome du 11 au 14 mars 2009.
- Le 21 Mars, l'APM célébrera la première Journée de la Méditerranée.
- une réunion du Groupe d'Etude spécial sur l'Energie ainsi que celui sur la Criminalité organisée se tiendra en Égypte à la fin du mois d'avril.
- une délégation de l'APM fera une visite au Moyen-Orient qui se conclura par une réunion à Amman (Jordanie) le 21 de Mai 2009.
- À la fin du mois de Juin, les 4èmes réunion des Commissions permanentes se réuniront à Lisbonne au Portugal
- La Turquie accueillera la 4ème session plénière du PAM à Istanbul du 1 au 3 Octobre 2009.

Le Président a souhaité connaître les offres d'accueil des futures sessions plénières: l'Italie s'est portée candidate pour accueillir la session plénière en 2010 et le Maroc a proposé sa candidature pour 2011.

## **8. Accréditation du statut de membre associé et observateur à l'APM.**

Les délégués ont accepté, à la proposition du Président Radi de demander à la Roumanie de devenir Membre Associé à l'APM, et le statut d'observateur a été accordé à l'Union parlementaire de la Conférence islamique, la Fondazione Mediteraneo et au MEDREG (Association des Régulateurs méditerranéens de l'Electricité et du Gaz)

### ***Samedi, 15 Novembre 2008 - Session du matin et à la conclusion de la 3e séance plénière***

M. Jesmond Mugliett, de Malte, "APM, plus proche de nos citoyens"

M. Jesmond Mugliett, de Malte, s'est également adressé à l'Assemblée sur le thème de "l'APM, plus proche de nos citoyens" expliquant de quelle façon l'APM pourrait devenir plus visible et être directement plus proche des peuples de la Méditerranée.

Il a noté que la démocratie est de plus en plus participative et les peuples de la Méditerranée sont impliqués de manière croissante dans la gestion de leur affaires intérieures. Il a suggéré que trois principes directeurs devraient guider l'APM et ses membres dans leurs actions : l'ouverture, la transparence et l'accessibilité.

Afin d'assurer une plus grande visibilité, l'orateur a fait valoir que l'APM soit plus ouverte et encourage activement la participation de la presse Méditerranéenne. Il a fait remarquer que le site internet de l'APM a reçu en moyenne 15.000 visites par mois, et qu'il y avait connu un total de 200,000 visiteurs. D'autres formes de communication sont également à privilégier : les courriers, les lettres d'informations, les DVD...

M. Jesmond Mugliett insiste toutefois sur l'importance de mettre l'accent sur la jeunesse afin l'impliquer dans l'avenir de la Méditerranée. De plus, une des questions impérieuse est trouver un moyen d'accroître la visibilité de l'APM ainsi que la participation de ses citoyens. À cet égard, il a proposé la tenue d'audiences publiques, en encourageant les membres du public à assister, par exemple des réunions de Commission de l'APM leur offrir la possibilité d'être directement impliqués dans la préparation des rapports et de résolutions par la création notamment d'un forum où le public peut adresser ses doléances à l'APM. Il a été fait mention que le Secrétariat ait invité les ONG aux réunions de l'APM, ce qui est considéré comme une bonne pratique, mais l'APM devrait aussi tenter d'organiser des assemblées conjointes avec les ONG. Un accroissement de la coopération avec les établissements universitaires serait tout aussi souhaitable. Enfin, les membres de l'APM sont invités à soumettre d'autres suggestions à l'APM.

L'Assemblée a accueilli ces recommandations avec satisfaction.

## **9. Election du Président**

**M. Fabrice Notari**, Président de la délégation monégasque, a informé les membres de l'APM que le mandat du Président Radi touchait à sa fin et a proposé que M. Rudy Salles comme prochain Président de l'APM pour l'exercice biennal 2009-2010.

La proposition a été acceptée à l'unanimité par les membres et M. Rudy Salles a été élu par acclamation.

### Président nouvellement élu de l'APM, M. Rudy Salles

Le Président nouvellement élu, Rudy Salles, a remercié ses collègues et amis pour son élection, le parlement monégasque pour son accueil chaleureux, le Prince Albert de Monaco pour sa visite, le président sortant Radi pour son rôle central dans la mise en place de PAM.

les principales dates historiques dans le processus conduisant à la mise en place de l'APM ont été évoquées: la décision de transformer l'APM en CSCM à la 86<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP à Santiago, au Chili, le long processus de négociation jusqu'en 2005 à Nauplie, l'adoption des statuts en

2006 à Amman, en Jordanie durant la première session plénière qui a aussi vu l'élection du Président Radi et l'inauguration à Malte en 2007 du Secrétariat général, lors de la 2ème Session plénière.

Le Président Salles a ensuite indiqué ses objectifs pour l'Assemblée durant ses deux années de mandat, notamment le retour de l'Espagne dans l'Assemblée (l'Espagne, ex-membre de la CSCM, a participé à tous les travaux préparatoires de l'APM) et sa volonté d'inciter Israël à participer activement à nos discussions, puisque ce pays est membre de notre organisation. Le président souhaitant avoir tous les membres actifs et animés par un esprit de dialogue.

Une autre question, qui nécessite une attention urgente, concerne les relations avec l'UE et l'Assemblée parlementaire Euromed (APEM). Le rôle de l'APM n'est pas de faire concurrence à l'APEM ni au processus Euro-Med. Les deux institutions sont complémentaires. L'APM représente l'ensemble des peuples méditerranéens, et doit développer un dialogue confiant respectueux et synergétique avec l'APEM.

M. Rudy Salles a noté que plusieurs membres des délégations présentes étaient également membres de l'APEM et ceux-ci devraient s'efforcer d'obtenir l'aide de leurs gouvernements et parlements nationaux à soutenir les deux processus.

En outre, Rudy Salles a parlé de l'importance pour l'APM d'obtenir des résultats concrets afin que l'APM gagne en respect et en reconnaissance en tant qu'organisation internationale.

Le Financement de l'APM est une autre question importante, car elle est essentielle au travail effectif et professionnel de l'organisation. En raison de non-paiement de certaines contributions, l'APM connaissait un déficit budgétaire de 20% en Novembre 2008.

Enfin le Président Salles a également étendu ces remerciements aux membres sortants du Bureau pour leur contribution au cours des deux années de Présidence de Son Exc. Abdelwahed Radi.

Le Président Radi a également félicité M. Rudy Salles, pour son élection et pour la confiance qui avait été placée en lui, rappelant aux membres que le Président Salles a aussi joué un rôle clé dans la fondation de l'APM. Il a exprimé toute sa confiance en l'avenir de l'APM.

#### 10. Election du Bureau et du Comité permanent des Présidents et Vice présidents

Les membres du Bureau, les Présidents et Vice Présidents des Commissions permanentes ont également été élus, Mme. Elissaveth Papadimitriou a annoncé les futurs membres pour la région nord Méditerranée et M. Tayseer Qubaa pour la région Sud:

**Bureau:** Vice-présidents, Francesco Amoruso (Italie), Elissaveth Papademetriou (Grèce)  
Président de la 1ère Commission permanente: José Junqueiro (Portugal)  
Vice-président de la 2ème Commission permanente : Jesmond Mugliett (Malte)  
Vice-président de la 3ème Commission permanente : Askin Asan (Turquie)

**Bureau :** Vice-présidents Tayseer Quba (Palestine) et un délégué de l'Algérie (nom à confirmer)  
Président 2ème Commission permanente : Suleiman Ghneimat (Jordanie)  
Président de la 3ème Commission permanente : Titna Alawi (Maroc)  
Vice président de la 1ère Commission permanente : Chamel Mouzaya (Liban)

L'Assemblée a félicité les membres du nouveau Bureau.

## **11. Rapport financier**

### Le Secrétaire général

Dr. Piazzì a exprimé sa reconnaissance pour l'engagement des membres des délégations nationales à respecter leurs obligations budgétaires. Il a expliqué qu'en tant que Secrétaire général, il est de sa responsabilité d'informer l'Assemblée de la situation financière. À la fin du mois d'octobre, il a envoyé une lettre à toutes les délégations pour leur demander leur assistance, cela non pas afin d'augmenter le budget mais simplement de veiller à ce que les membres versent leurs contributions à temps. En raison du non paiement par trois membres de leurs contributions, un contributeur n'ayant pas payé l'intégralité de sa contributions au cours des deux dernières années (2007, 2008), au 24 Octobre 2008, le montant impayé s'élevait à 89,000 euros (équivalent à 20% de le budget annuel). Le budget annuel s'élève à Euros 480,000 (en 2009, celui-ci restera le même), un fond de réserve de 100.000 euros doit être de plus être établi. En raison de ces non-paiements, le budget de l'APM a été totalement utilisé.

Dr. Piazzì a proposé que le versement de cotisations annuelles se fasse avant la fin du mois de février en respect des engagements statutaires.

En 2008, le budget a été ventilé en trois chapitres :

- 1/ Personnel 300,000 Euros
- 2/ Services de 103,500 Euros
- 3/ Dépenses opérationnelles 125,000 Euros

#### Personnel

Il existe assez de ressources pour payer le personnel toutefois en raison du déficit budgétaire, cela se fait sur la base de contrat à court terme et soumis à la disponibilité des fonds. Ceux-ci pouvant être abrogés à tout moment si les finances venaient à manquer. Il est donc difficile d'attirer et de retenir du personnel professionnel et compétent.

## Services

Les dépenses consacrées aux services ont été plus élevées que prévu, en raison notamment de l'organisation de la réunion des Commissions Permanentes en Février et en Septembre 2008, des coûts importants des installations de conférence et d'interprètes, ont constitué un fardeau considérable pour les ressources disponibles. À l'avenir, l'APM ne peut pas se permettre de tels frais, et le Secrétaire général a indiqué que l'accueil de réunions et des coûts relatifs devraient être financés par les pays membres comme dûment approuvé par le Bureau.

## Dépenses opérationnelles

Ces dépenses sont liées principalement à l'amélioration et à l'entretien des systèmes informatiques, du téléphone et des photocopies ainsi que l'entretien de l'équipement et les coûts d'audits des comptes. Malte est particulièrement remerciée cette année, pour avoir dépensé plus du double du budget de l'APM sur la poursuite de la rénovation du Palazzo Spinola.

Le Dr. Sergio Piazzini a déclaré que le budget 2009 est identique à celui de 2008, toutefois 2008 a été la première année effective de fonctionnement de l'APM. Il n'y avait auparavant aucune mesure possible des coûts et des dépenses. Les dépenses supplémentaires pour 2009 seront notamment attribuables à la visite d'une délégation de l'APM au Moyen-Orient que l'Assemblée a pour but d'organiser. Ainsi que certains coûts supplémentaires afin de promouvoir la visibilité de ces activités et aussi permettre d'assurer une plus grande solidité financière pour les 3-4 années à venir.

## Conclusions

Une des leçons tirées de la première année de fonctionnement est le nécessaire respect des statuts et le paiement avant la fin Février des contributions annuelles à l'APM. La flexibilité en ce domaine est très limitée. Le Secrétariat doit être en mesure de disposer d'un fond de réserve de 6 mois d'avance à tout moment.

Si des difficultés budgétaires persistent alors il faudra considérer un moyen d'y trouver remède en 2010.

## 12. General

Le Président Radi a fait deux nouvelles propositions :

1ère proposition :

Il a suggéré que l'APM deviennent membre de la "Maison des Alliances", les arguments en faveur de cette proposition ont été préparés par écrit par la Fondazione Mediterraneo et ont été mis à la disposition des membres lors de la séance plénière. Ce programme que promeut cette fondation permet de créer des alliances et d'assurer la complémentarité des actions entre les assemblées parlementaires et d'autres institutions régionales et internationales. L'adhésion à cette instance est importante pour la visibilité de l'APM à un niveau international.

Les délégués ont approuvé cette proposition.

2ème proposition :

La deuxième concerne M. Abou El Enein. Le Président a proposé que M. Abou el Enein soit désigné «Ambassadeur itinérant de l'APM », en raison notamment de ses hautes responsabilités en Egypte, de ses nombreux contacts dans le monde arabe, en reconnaissance de son dévouement et de sa contribution à l'APM.

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité par les délégués.

M. Quba'a, de plus, suggéré que l'Ambassadeur itinérant puisse assister aux réunions du Bureau (sans droit de vote). Les délégués ont approuvé cette proposition.

### **Prix de la Méditerranée**

Le Président Radi a informé les membres que le Prix de la Méditerranée a été décerné au chef Philippe Bender (France).

### **Remise des prix**

Sous cette dénomination figurant sur l'Agenda, le Secrétaire général a remis des prix aux membres de l'APM qui se sont distingués au cours de l'année 2008 pour leur contribution aux travaux de l'APM.

Le premier prix a été décerné au Président Radi pour son dévouement à la cause de l'APM en ayant assuré la transition entre la CSCM et la fondation de l'APM, ainsi que pour son engagement et son travail continu au cours des deux dernières années.

Les prix ont été remis aux membres du Bureau sortant : M Tayseer Quba'a, M. Rudy Salles, M. Suleiman Ghneimat et à M. Learco Saporito.

D'autres prix ont été décernés aux délégués pour leurs contributions aux travaux des différentes Commissions Permanentes : M. José Junqueiro (2<sup>ème</sup> Commission permanente), M. Salah Toma (Vice-Président de la 3<sup>ème</sup> Commission permanente), Mme Askin Asan (1<sup>ère</sup> Commission permanente); Mme Krigno Kanellopoulou (remplaçant Mme. Vassiliki Papandreou)

D'autres prix pour leurs contributions et / ou engagement pour l'APM ont été remis à: Mme Sonia Sanfona; Mme Bizid Bleich; M. George Vella, M. Titna Alawi, ainsi que M. Najib El Khadi (Chef de cabinet du Président Radi)

### **Remarques conclusives**

Le Président Radi a clôturé la 3<sup>ème</sup> session plénière en réitérant ses plus chaleureux remerciements au nom de l'APM à Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco, au Gouvernement de Monaco, au Conseil national de Monaco, à la délégation de Monaco auprès de l'APM, et aux Monégasques.

Il a rappelé que l'Assemblée a adopté la Charte de la Méditerranée, a lancé la Journée de la Méditerranée, le 21 Mars de chaque année, et a élu un nouveau président, M. Rudy Salles, ainsi qu'un nouveau Bureau.

Il a également remercié le Secrétaire général et son équipe pour leur grande implication et collaboration.

Le Président Radi a étendu ses remerciements à la Turquie, à l'Italie et au Maroc pour leurs offres d'accueil des prochaines sessions plénières de l'APM.

Il a conclu en déclarant : "Ma principale préoccupation pour l'avenir de la Méditerranée est que la paix règne dans la zone. Je suis confiant pour l'avenir de la Méditerranée et pour l'avenir de l'Assemblée générale sous la Présidence de Rudy Salles. "

\* \* \*

## **3ème session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM)**

Monaco, 13-15 Novembre 2008

Hotel Fairmont, Monte-Carlo

### **Conclusions**

#### **1. Allocutions de bienvenue**

La session plénière a entendu les messages de bienvenue, dans l'ordre chronologique, de M. Stéphane Valeri, Président du Conseil national de Monaco, M. Ban Ki-Moon, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Abdelwahed. Radi, Président de l'APM et de Son Altesse Sérénissime Le Prince Albert de Monaco.

#### **2. Allocutions d'ouverture**

M. Niko Lozancic, Président, Chambre des représentants de l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine, a prononcé un discours inaugural lors de la session plénière au nom de la délégation de Bosnie-Herzégovine en réitérant son attachement au principe de démocratie et aux objectifs que l'APM souhaite atteindre.

M. Alexander Dzasohov (Vice Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil Economique de la Mer Noire - PABSEC) a détaillé aux délégués de l'APM les objectifs de la PABSEC et a exprimé tout son intérêt à collaborer avec l'APM dans la poursuite du dialogue dans la région Méditerranée.

#### **3. Discours des orateurs invités.**

M. Maxwell Gaylard (Coordonnateur spécial adjoint, Coordonnateur spécial des Nations Unies Bureau de la paix au Moyen-Orient processus UNSCO) s'est adressé à l'Assemblée au sujet de l'engagement de l'ONU pour l'instauration de la paix au Moyen-Orient.

Le Professeur Carlo Rubbia, Prix Nobel de Physique, Centre Européen pour la Recherche Nucléaire (CERN) s'est adressé à l'Assemblée notamment au sujet des énergies alternatives et durables.

#### **4. Rapports sur les travaux Commission permanentes et adoption des résolutions**

Les présidents des trois Commissions permanentes ont fait le point devant l'Assemblée des travaux réalisés par leurs Commissions respectives, et du programme de travail pour l'année 2009, avant de passer la parole aux rapporteurs de chaque Groupe d'Etude, qui ont présenté leurs projets de rapports et projets de résolution pour adoption par l'APM en Session Plénière.

##### 1<sup>ère</sup> Commission permanente, Président, M. Suleiman Ghneimat (Jordanie)

En ce qui concerne son action pour 2009, la Commission a identifié les dates suivantes:

- réunion d'un groupe de réflexion sur le terrorisme en janvier 2009, à Istanbul, Turquie.
- réunion Groupe d'Etude spécial sur le crime organisé et Groupe d'Etude spécial sur l'énergie, organisée par le Parlement égyptien début avril. En 2009, le Groupe d'Etude

spécial sur l'énergie dépendra de la 2ème Commission permanente afin d'être en mesure se pencher sur l'aspect économique de cette très importante question.

- Une activité clé pour l'ensemble de l'APM aura lieu à la mi-mai lors d'une visite au Moyen-Orient suivie par une réunion du Comité Ad Hoc sur le Moyen-Orient. La Syrie, l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la Palestine se sont déjà félicités de cette visite et ont indiqué qu'ils étaient prêts à la faciliter. Les Nations Unies fera tout son possible pour obtenir de la Knesset de s'y associer et aussi faciliter la réalisation de cette visite.
- À la fin Juin ce Comité se joindra au reste des Commissions permanentes au Portugal.

1) Groupe d'Etude spécial sur l'énergie, Rapporteur, M. Abou El Enein le projet de rapport et de résolution sur « Energie-Stratégie de sécurisation en Méditerranée » ont été adoptés à l'unanimité par la plénière.

2) Comité Ad Hoc sur le Moyen-Orient, Rapporteur, M. George Vella (Malte) M. George Vella et le projet de rapport et de résolutions sur les travaux du Comité Ad Hoc sur le Moyen-Orient en 2008 ont été adoptés à l'unanimité.

2ème Commission permanente sur la Coopération économique, sociale et environnementale, Présidente, Mme Dubravka Suica (Croatie)

Concernant son action pour 2009, la Commission a identifié les dates suivantes :

- réunion du Groupe d'Etude spécial sur « l'environnement et les changements climatiques » avec la participation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg (probablement à Chypre), en février 2009;
- À la même date aura lieu la première réunion du Groupe d'Etude spécial sur la gestion des catastrophes (probablement à Chypre)
- réunion du Groupe d'Etude spécial sur le commerce en la Méditerranée, avec de nouveaux thèmes : les transports maritimes et / ou les petites et moyennes entreprises (probablement en Slovénie) à la Mi-février,

1) Groupe d'Etude spécial sur l'environnement et les changements climatiques, Rapporteur, Mme Elsa Papademetriou (Grèce),

Le projet de rapport et le projet de résolution du Groupe d'Etude spécial sur « l'Environnement et les Changements climatiques » ont été adoptés à l'unanimité.

Les délégués ont convenu d'un texte définissant et appelant à la reconnaissance du statut de « réfugié environnemental » en droit international. Ils ont exprimé le souhait que ce texte soit diffusé au sein des organisations régionales et internationales.

2) Groupe d'Etude spécial sur la gestion intégrée des ressources, Rapporteur, Mme Paulette Brisepierre (France)

Le projet de rapport et le projet de résolution sur la gestion intégrée des ressources (eau) ont été adoptés à l'unanimité.

3) Groupe d'Etude spécial sur le Libre-échange, Rapporteur, M. Milan Cvikl (Slovénie), Le projet de rapport et le projet de résolution sur « le libre-échange en Méditerranée ont été adoptés » ont été adoptés à l'unanimité.

3<sup>ème</sup> Commission permanente sur le Dialogue entre les civilisations et les droits de l'homme, M. Francesco Amoruso (Italie)

Concernant son action pour 2009, la Commission a identifié les dates suivantes

- réunions du Groupe d'Etude spécial sur le genre et l'égalité des sexes ainsi que du Groupe d'Etude spéciale sur le dialogue interculturel et le dialogue interreligieux ainsi que le Groupe d'Etude spéciale sur les migrations, à la Mi-mars à Rome.

1. Groupe d'Etude spécial sur la Liberté religieuse et le Dialogue des Cultures, Rapporteur, M. Mme Sonia Sanfona (Portugal). Le Projet de rapport et le projet de résolution sur « la liberté religieuse et le dialogue des cultures » ont été adoptés à l'unanimité.

2. Groupe d'Etude spécial sur le Genre et l'Egalité des sexes, Mme Askan Asan (Turquie) Le projet de rapport et le projet de projet de résolution sur « les question de genre et d'égalité des sexes » ont été adoptés à l'unanimité.

3. Groupe d'Etude spécial sur les Migrations, Rapporteur, Mme Vassiliki Papandreou (Grèce). Le projet de rapport et le projet de résolution sur la migration ont été adoptés à l'unanimité.

## **5. Lancement de la Journée de la Méditerranée**

Les membres de la session plénière ont décidé que le 21 Mars de chaque année sera la Journée de la Méditerranée. En conséquence, la première célébration de la Journée de la Méditerranée, le samedi 21 Mars 2009, prendre le thème Valeurs et aspirations partagées".

## **6. Présentation de la Charte de la Méditerranée**

M. Rudy Salles a présenté le projet de la Charte de la Méditerranée, ayant pour initiateur le Président Radi. Quelques modifications mineures ont été suggérées, acceptées et intégrées dans le projet de Charte à la suite de la réunion du Bureau qui a eu lieu le jour précédant. Les membres présents à la séance plénière ont débattu et ont adopté ces amendements.

La Charte de la Méditerranée a été adoptée à l'unanimité.

Il a également été proposé et accepté que le Président Radi soit nommé Président d'Honneur de l'APM.

## **7. Programme de travail pour 2009**

En 2009, les réunions des trois Commissions permanentes, de leurs Groupes d'Etudes et du Comité Ad Hoc auront lieu en dehors de Malte. Un Groupe de Réflexion sur le Terrorisme en sera réunira en Turquie à la fin du mois de Janvier. Un Groupe d'Etude spécial sur l'Environnement et le Changement climatique et un autre sur la Gestion des Catastrophes sera réunira probablement à Chypre en Mars. Le Groupe d'Etude spécial sur le Dialogue des Cultures et les Religions ainsi que celui sur les Migrations dans la Méditerranée et le Groupe d'Etude spécial sur le Genre et l'Egalité des Sexes se réuniront à Rome en mars. Le 21 mars l'APM va célébrer la première Journée de la Méditerranée. Le Groupe d'Etude spécial sur l'Energie ainsi que celui sur le crime organisé se réuniront à la fin du mois d'avril en Egypte. Une délégation de l'APM fera une visite au Moyen-Orient se concluant par une réunion à Amman (Jordanie) le 21 mai 2009 du Comité Ad Hoc sur la Moyen orient. Les Commissions permanentes se réuniront à Lisbonne au Portugal à la fin du mois de juin.

La Turquie tiendra la IVème Session Plénière de l'APM à Istanbul en Octobre 2009. L'Italie a offert d'accueillir de 2010 à la session plénière et le Maroc a proposé sa candidature pour 2011.

## **8. Composition de l'APM**

La Roumanie a été acceptée comme membre associé de l'APM.

Le statut d'observateur a été accordé à l'Union Parlementaire de la Conférence islamique (PUIC) à MEDREG ainsi qu'à la fondazione Mediterraneo.

M. Jesmond MUGLIETT, de Malte, s'est adressé à l'Assemblée sur le thème de "l'APM, plus proche de ses citoyens" expliquant de quelle façon l'APM pourrait être plus visible et s'impliquer plus directement auprès avec les peuples de la Méditerranée.

## **9. Election du Président**

M. Fabrice Notari (Président de la délégation monégasque) a proposé M. Rudy Salles (France) comme futur Président de l'APM.

La proposition a été acceptée à l'unanimité par les membres.

Le Président nouvellement élu. M. Rudy Salles s'est adressé à l'Assemblée. Remerciant les membres pour leur soutien, il a parlé de l'histoire et de l'avenir de l'APM. Le Président Radi a félicité M. Salles pour son élection.

## **10. Election du Bureau et du Comité permanent des présidents et vice présidents**

Les membres suivants ont été élus :

Pour la région nord Méditerranée :

Bureau : Vice-présidents, Francesco Amoruso (Italie), Elissaveth Papademetriou (Grèce)

Président de la 1ère Commission permanente : José Junqueiro (Portugal)

Vice-président de la 2ème Commission permanente : Jesmond Mugliett (Malte)

Vice-président de la 3ème Commission permanente : Askin Asan (Turquie)

Pour la région sud Méditerranée :

Bureau : Vice-présidents Tayseer Quba (Palestine) et un délégué de l'Algérie (nom à confirmer)

Président 2ème Commission permanente : Suleiman Ghneimat (Jordanie)

Président de la 3ème Commission permanente : Titna Alawi (Maroc)

Vice président de la 1ème Commission permanente : Chamel Mouzaya (Liban)

## **11. Rapport financier**

Le Secrétaire général a déclaré que le financement prévu était suffisant pour gérer les activités actuelles de l'APM, mais qu'il était toutefois essentiel que les contributions des membres puissent être versés en temps voulu. En raison du non-paiement des cotisations par deux États membres, 20% du budget annuel fait actuellement défaut (85,000 Euros).

Il a rappelé que le versement des cotisations doit être effectué avant la fin février de chaque année.

## **12. Général**

1) le Président Radi proposé que l'APM deviennent membre de la "Maison des Alliances" afin consolider sa position à l'échelle internationale. Demande qui a été approuvée à l'unanimité par les membres.

2) le Président Radi a proposé que M. Abou El Enein soit désigné «Ambassadeur itinérant de l'APM ». Demande qui a été approuvée à l'unanimité par les membres.

M. Quba'a également suggéré que l'ambassadeur itinérant puissent assister aux réunions du Bureau, mais sans droit de vote. Demande qui a été approuvée à l'unanimité par les membres.

Prix de la Méditerranée de l'APM.

Président Radi a informé les membres que le Prix Méditerranée 2008 a été attribué au chef : Philippe Bender (France).

Des Prix spéciaux ont également été décernés au président Radi, aux membres sortants du

Bureau, aux présidents des trois Commissions permanentes, et aux rapporteurs pour leur contribution et leur engagement à l'APM au cours de l'exercice biennal 2007-2008.

\* \* \*